

JOURNAL DU CITOYEN | JUIN 2019 | VOLUME 3, NUMÉRO 2







LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Depuis le début de l'année 2019, les membres du conseil et nos équipes ont maintenu une belle cadence pour mettre en place plusieurs projets d'ordre environnemental, économique, routier et récréatif.

L'adoption du Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030 est

certainement l'un des gestes les plus significatifs pour une ville, car il guide, au quotidien, les décisions et les actions du conseil municipal et de l'équipe de gestion.

Le dossier de la main-d'œuvre bouge : ateliers pour les gens d'affaires, sondage pour les employés du territoire (il est en cours et je les invite à y répondre en grand nombre) et gratuité du Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT) afin de permettre une meilleure mobilité pour la main-d'œuvre.

La gratuité du TCMT aura également un impact positif pour notre environnement, soit la diminution des gaz à effets de serre.

Parlant d'environnement, l'implantation des bacs bruns pour la collecte des matières organiques est un beau pas que nous venons de franchir. Une nouvelle manière d'agir qui contribuera à diminuer d'au moins 50 % le volume de déchets dans le bac noir.

En 2019, est prévue, notamment, la construction d'un bâtiment sanitaire au parc du Centenaire et de jeux d'eau au parc du Voyageur.

Nous poursuivons également notre programme de réfection et de pavage de nos routes, dont le 8° Rang, la rue Montcalm, les chemins Paquette, Saint-Bernard et du Village, etc., sans oublier l'asphaltage du stationnement à l'arrière du Tigre Géant.

Durant la saison estivale, je vous invite à profiter des événements et des activités qui se dérouleront sur le territoire, nous avons vraiment de la chance de les avoir à portée de main, profitons-en! Surtout avec le transport en commun gratuit!

Je vous souhaite un bel été rempli de chaleur, de plaisir et d'amitiés.

Dear Fellow Citizens,

Since the beginning of 2019, the council members and our teams have worked at a good pace to establish several environmental, economic, road-related and recreational projects.

The passing of our Strategic Plan 2019-2023 | Destination 2030 is certainly one of the most significant actions for our town in that it guides, day in, day out, the decisions made and actions taken by the municipal council and management team.

The workforce file is active: workshops for businesspeople, a survey for local employees (which is underway and I invite as many as possible to participate), and the advent of free bus service (TCMT) to allow members of the workforce to get around more easily.

The fact that the bus service is free will also have a positive environmental impact: the reduction of greenhouse gases.

Speaking of the environment, brown bins have made their appearance and the collection of organic matter is an excellent step. The new behaviour that results will contribute to reducing the volume of waste in black bins by at least 50 per cent.

We anticipate that in 2019, significant actions will include construction of a public restroom building in the Parc du Centenaire and of water games in the Parc du Voyageur.

We are also continuing to repair and pave our roads, including 8° Rang, rue Montcalm, chemin Paquette, chemin Saint-Bernard and chemin du Village, etc., as well as paving the parking lot behind the Tigre Géant.

During the summer, please take the opportunity to enjoy the many activities that take place in this area. We are so fortunate to have them all close at hand, so do take advantage...particularly with the free transit!

I wish you a beautiful summer full of warmth, enjoyment and friendship.

LUC BRISEBOIS, maire



PASCAL DE BELLEFEUILLE District n° 1



MÉLANIE MATTE District n° 2



FRANÇOIS MARCOUX District n° 3



DANNY STEWART District n° 4



JOËL CHARBONNEAU District n° 5



SYLVIE VAILLANCOURT District n° 6



PIERRE LABONTÉ
District n° 7



ROXANNE LACASSE
District n° 8

SOMMAIRE

Cabinet du maire	
Vie municipale	
Environnement	
Rappels saisonniers	19
Sécurité publique	
Culture	.22-23
Calendrier des événements	.24-25
Loisirs	.26-30
Répertoire des organismes	31
Première Scène - salle de spectacle	32

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi, de 8 h 30 à 16 h
La réception de l'hôtel de ville est ouverte entre midi et 13 h.
Samedi, de 9 h à midi
Le Service de la culture et des loisirs est ouvert.

CONGÉS FÉRIÉS

Fête nationale du Québec Lundi 24 juin

Fête du Canada Lundi 1er juillet

Fête du travail Lundi 2 septembre

Les bureaux municipaux seront fermés.

Les services essentiels des travaux publics, de la police et des incendies demeurent fonctionnels en tout temps. Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.

PROCHAINES SÉANCES DES CONSEILS

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances des conseils et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au villedemont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même.

15 JUILLET	12 AOÛT	9 SEPTEMBRE
------------	---------	-------------

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances des conseils municipal et d'agglomération sur le site de la Ville.

Plan stratégique 2019-2023 Destination 2030

L'humain au cœur de nos priorités

La Ville de Mont-Tremblant a présenté son Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030 le mercredi 24 avril à l'hôtel de ville. Fruit d'une démarche de consultations publiques sous le thème *Ensemble, rêvons Mont-Tremblant*, ce plan représente la carte routière qu'utilisera le conseil municipal au cours des cinq prochaines années.



Le plan stratégique vise à valoriser les atouts du territoire et à répondre aux défis et enjeux. La réponse se situe autour de cinq grandes orientations, d'objectifs et de priorités d'interventions.

Orientation

OFFRIR UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE, CONCURRENTIELLE ET CRÉATRICE D'EMPLOIS DE QUALITÉ.



Orientation

FAVORISER L'ATTRACTION ET LA RÉTENTION DES JEUNES, DES FAMILLES ET DES AÎNÉS ET ENCOURAGER UN MODE DE VIE SAIN ET ACTIFS.



Orientation

MISER SUR UNE ÉQUIPE MOBILISÉE POUR OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ ET ASSURER L'ÉVOLUTION PERFORMANTE DE L'ORGANISATION



Orientation

PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE MILIEU NATUREL ET SES CARACTÉRISTIQUES.



Orientation (

SUSCITER LA PARTICIPATION CITOYENNE.



Le Plan stratégique 2019-2023 | Destination 2030 est disponible à la réception de l'hôtel de ville et au villedemont-tremblant.qc.ca > Ville > Plans et politiques.



IRONMAN

CENTRE-VILLE accessible

En tout temps, il est possible de circuler sur le territoire malgré certains détours. De plus, la rue de Saint-Jovite demeure accessible durant les compétitions IRONMAN.

Changement : Le parcours de vélo des athlètes **n'empruntera plus** le chemin de Brébeuf et la rue de Saint-Jovite.

Pour vous aider dans vos déplacements procurez-vous les cartes préparées par la Ville au villedemont-tremblant. qc.ca et aux endroits suivants :

Hôtel de ville : 1145, rue de Saint-Jovite

Service des travaux publics : 60, chemin de Brébeuf

Bibliothèque Samuel-Ouimet : 1145, rue de Saint-Jovite

Bibliothèque du Couvent : 1875, chemin du Village

Bureaux d'accueil touristique : 5080, montée Ryan ou 205, rue Lacasse

N'hésitez pas à encourager les athlètes tout au long du parcours!

MODIFICATIONS DE L'HORAIRE du transport en commun





Samedi 22 juin

- Le 1^{er} départ d'autobus sera à 5 h 40 à l'arrêt n° 31 situé sur la rue de Saint-Jovite près de la station-service Shell
- Trois autobus en fonction





Dimanche 23 juin

- $\, \cdot \,$ Le $\, 1^{\rm er} \,$ départ d'autobus sera à 5 h à l'arrêt n° 31 situé sur la rue de Saint-Jovite près de la station-service Shell
- Six autobus en fonction jusqu'à 00 h 45.





Dimanche 18 août

- Le 1^{er} départ d'autobus sera à 4 h à l'arrêt n° 31 situé sur la rue de Saint-Jovite près de la station-service Shell
- Six autobus en fonction durant la journée. À partir de 00 h 45, un autobus maintiendra le service toute la nuit.



Les arrêts temporaires du transport en commun pour les trois événements IRONMAN seront affichés dans les abribus et les autobus.

Pour tous renseignements concernant le transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT)

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h | 819-425-8614, poste 2609 | Service des travaux publics Le jour même des événements, les 22, 23 juin et 18 août | 819-425-2434 | Tourisme Mont-Tremblant

ARRÊTS opérationnels

DURANT LES ÉVÉNEMENTS IRONMAN

Passage variant entre 15 à 30 minutes (sous toutes réserves)



ARRÊTS EMPLACEMENTS

- * Duplessis & du Curé-Deslauriers
- 76 Du Village & des Saisons (Plage)
- 75 Du Village & Pinoteau
- 74 Du Village & Lac-Tremblant-Nord
- 73 Du Village & Audet
- 72 Du Village & Séguin
- 71 Du Village & Jasmin
- 70 Du Village & du Couvent (Parc Daniel-Lauzon)
- 9 Du Village & Sigouin (Bonichoix)
- 10 Du Village & Plouffe
- 11 Du Village & du Lac-Mercier
- 12 Du Village & Barnes
- * Du Lac-Gélinas & de la Sablière
- * Du Lac-Gélinas & Clément
- * Clément & montée Ryan
- * Montée Ryan et parc linéaire
- 40 117 Sud & montée Ryan (Ultramar)
- 41 117 Sud & de la Prairie
- 42 117 Sud & Dupras Nord
- 43 117 Sud & Dupras Sud
- 44 117 Sud & Brébeuf
- 34 Léonard CLSC Mont-Tremblant
- 35 Léonard & de Saint-Jovite
- 26 De Saint-Jovite Banque Royale

- 27 De Saint-Jovite & Brown
- 28 De Saint-Jovite & Vaillancourt
- 29 De Saint-Jovite & des Pionniers
- 30 De Saint-Jovite (La Cage-Brasserie sportive entrée arrière)
- 31 De Saint-Jovite Shell
- 52 De Saint-Jovite en face de la Banque Royale
- 53 Labelle & de Saint-Iovite
- 54 Labelle & Mercier
- 55 Labelle & Coupal
- 56 Labelle & de la Forêt-Noire
- 57 Labelle & Laroche
- 58 Labelle & Piché
- 59 Labelle & 8e Rang
- * Labelle & stationnement IRONMAN (Aéroport Wheeler *disponible le 23 juin et le 18 août)
- 61 Labelle & Dorken
- 62 Labelle Grand Lodge
- * Du Village & montée Ryan
- (Stationnement bureau d'accueil touristique)
- * Montée Ryan & des Quatre-Sommets
- * Des Quatre-Sommets & des Cerfs
- Duplessis & du Curé-Deslauriers

* Ajout d'arrêts temporaires

ACCÈS GRATUIT

au parc national du Mont-Tremblant

Cette gratuité s'applique seulement aux résidents et résidentes de la Ville de Mont-Tremblant. Sur présentation de leur carte *Vivre Mont-Tremblant*, le parc national du Mont-Tremblant leur émettra une carte d'accès annuelle à leur nom.

L'émission de la carte d'accès annuelle se fait uniquement au poste d'accueil de la Diable ou au Centre de découverte. Pour connaître les heures d'ouverture, rendez-vous au sepaq.com.

Pour tous renseignements

Accueil de la Diable 3824, chemin du Lac-Supérieur, Lac-Supérieur 819-688-2281 parc.mont-tremblant@sepaq.com



MONT-TREMBLANT EN MODE FLEURONS!



Objectif: Conserver nos 5 Fleurons

Cet été, les efforts d'embellissement des résidents, des commerçants, des milieux institutionnels et de la municipalité seront réévalués dans le cadre de la classification des Fleurons du Québec qui note, aux trois ans, les aménagements horticoles et la qualité du paysage. C'est ce qui détermine le nombre de fleurons, le maximum étant de cinq.

En 2016, la Ville devient la première ville au Québec a obtenir ses cinq Fleurons grâce à un embellissement horticole spectaculaire dans la totalité des cinq domaines évalués. Cette année, l'objectif est de conserver nos 5 Fleurons, c'est pourquoi la Ville sollicite la participation des commerçants, résidents, responsables d'institutions et d'industries.

Les classificateurs des Fleurons du Québec visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal.

Notes obtenues	2007	2010	2013	2016
Efforts de la municipalité	81 %	84 %	85 %	90 %
Efforts des résidents	50 %	50 %	57 %	73 %
Efforts des institutions	66 %	63 %	69 %	82 %
Efforts des industries et des commerces	48 %	48 %	64 %	76 %
Initiatives communautaires et développement durable de la Ville de Mont-Tremblant	85 %	95 %	95 %	100 %
Nombre de Fleurons	3	4	4	5

FÉLICITATIONS!

Madame Thérèse Barrette a reçu la Médaille du Lieutenantgouverneur du Québec, le vendredi 5 avril 2019, dans le cadre d'une cérémonie présidée par le lieutenant-gouverneur l'Honorable J. Michel Doyen. Cette Médaille vise à reconnaître l'engagement bénévole de Madame Barrette au plan social, notamment, à titre de fondatrice de la Fondation Tremblant qui a contribué au mieux-être des jeunes défavorisés. L'équipe de la Ville de Mont-Tremblant lui offre toutes ses FÉLICITATIONS!

> De gauche à droite : Chantal Jeannotte, députée de Labelle, l'Honorable J. Michel Doyen, Thérèse Barrette et le maire Luc Brisebois.



Développement économique

DOSSIER MAIN-D'ŒUVRE

Février 2019

Nomination du maire à la Commission sur le développement économique

Le maire Luc Brisebois a été nommé membre de la Commission sur le développement économique par les membres du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) lors de la réunion à Lévis.

Avril 2019

Ateliers avec les gens d'affaires

La communauté d'affaires de Mont-Tremblant a participé à des ateliers pour trouver des solutions concrètes portant sur le défi de la main-d'œuvre.



Juin 2019

Sondage auprès des travaileurs et des travailleuses

C'est au tour des travailleurs et des travailleuses œuvrant sur le territoire de participer à la recherche de solutions pour contrer la pénurie de main-d'œuvre en répondant à un court **sondage** en ligne au villedemont-tremblant. qc.ca, à partir de la page d'accueil, **entre le 5 et 28 juin**.

L'objectif est de connaître leur opinion et d'accueillir leurs commentaires sur leur expérience-employé au sein de leur entreprise.

Votre participation est importante!

LA VILLE OFFRE UN TOIT POUR le Club des Bons Vivants!

Le maire Luc Brisebois a annoncé à la direction du Club des Bons Vivants que leurs membres seront relocalisés dans un nouveau local, situé au 407, rue de Saint-Jovite à compter du mois de juillet. Une nouvelle reçue avec enthousiasme par la présidente du Club, Nicole Tassé (à droite) et l'administratrice, Carole Michaud Grève (à gauche).

Le loyer et les améliorations locatives nécessaires à l'accueil du Club des Bons Vivants seront payés par la Ville. Pour le Conseil municipal, il est important de prendre soin des personnes aînées et de contribuer à leur mieux-être.

La présidente, madame Tassé, n'a pas caché sa joie : « Mon objectif avant la fin de mon mandat était d'offrir un local qui répondrait aux besoins des membres, mission accomplie! Je remercie chaleureusement la Ville de Mont-Tremblant! »



MON BUS GRATUIT: J'EMBARQUE!

« Je vous annonce qu'à partir du 21 juin, le Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT) deviendra GRATUIT pour tous et en tout temps! », a annoncé le maire Luc Brisebois le 1^{er} mai dans le cadre de la Journée internationale des travailleurs.



Pour qui?

Travailleurs, étudiants, aînés, familles, villégiateurs, visiteurs, touristes, municipalités voisines, etc.,



Un service de qualité

- La Ligne B devient en fonction à l'année : augmentant ainsi la fréquence de passages.
- Ajouts d'arrêts d'autobus de façon progressive afin de s'ajuster au développement du territoire.
 Actuellement, il y a 76 arrêts d'autobus.
- Accessibilité pour les fauteuils roulants.
- Des porte-vélos sont installés sur chaque autobus.
- Les skis sont acceptés en tout temps.
- Augmentation du nombre de correspondances entre le Service de transport Intermunicipal des Laurentides (TACL) et le TCMT, soit 57 correspondances par jour plutôt que 15.
- Réduction du temps d'attente entre la correspondance avec le Service Interurbain (Montréal à Mont-Laurier) et le TCMT. Le temps d'attente sera de dix minutes plutôt que de 40 minutes.

Les raisons de cette décision de la part du Conseil municipal

« La Ville intervient là où elle peut intervenir et la gratuité ainsi que la bonification du service du TCMT sont notamment notre appui dans le dossier de la main-d'œuvre ». – Luc Brisebois, maire

Main-d'œuvre

- Aide à la mobilité des travailleurs.
- La gratuité et la bonification du service permettront d'attirer de nouveaux travailleurs.

Avantage au plan social

- Favorise l'épanouissement de la population, meilleure mobilité pour profiter encore plus de leur milieu de vie.
- Contribue à briser l'isolement.
- Facilite l'accès aux nombreux services publics et privés.



Bonification de l'offre touristique

- Facilite la mobilité entre les trois (3) pôles (centre-ville, Le Village et le Centre de villégiature Tremblant) pour les visiteurs et les touristes.
- Mise en valeur de tout le potentiel du territoire pour les visiteurs et touristes.
- Bon pour l'économie en général et pour l'industrie touristique.

Réduction de notre empreinte écologique

- Incitatif efficace pour laisser de côté le voiturage en solo.
- Réduction des gaz à effet de serre (GES).

86 % des émissions de la collectivité sont associées au transport.

Les autobus qui parcourent le territoire sont de type Nova Bus, c'est-à-dire, à faibles émissions polluantes.

- Le service de Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT) est en fonction depuis le 11 décembre 2000.
- La moyenne des passages au cours des dernières années est de l'ordre de 120 000 par année.
- Selon l'expérience d'autres municipalités, la Ville prévoit une augmentation des passages de l'ordre de 40 %.



Mon bus **GRATUIT**: J'embarque!



POUR MES ÉTUDES



POUR MON TRAVAIL



POUR MES LOISIRS



POUR MON PLAISIR, MA VIE



POUR DIMINUER MON EMPREINTE ÉCOLOGIQUE





819-425-8614, poste 2609 tcmt@villedemont-tremblant.qc.ca 819-425-2434 819-425-3300

BUREAUX D'ACCUEIL TOURISTIQUE

MERCI À NOS BÉNÉVOLES!

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole sous le thème *Et si on osait... bénévoler!* les membres du conseil et l'équipe de direction de la Ville de Mont-Tremblant ont honoré 59 bénévoles qui s'impliquent au sein des différents comités et commissions de la Ville, ainsi que les bénévoles des 32 organismes reconnus par la Ville lors de la *Soirée reconnaissance des bénévoles*, le 10 avril dernier.

Philippe Lapointe nommé bénévole de l'année 2018

M. Lapointe, membre du comité de quartier n° 1 depuis 2013 et, présentement, vice-président, a reçu le trophée *Mérite municipal* avec beaucoup d'émotion. « Il ne calcule pas les heures pour mettre un projet en place afin d'améliorer la qualité de vie de ses pairs et ce, dans l'intérêt de notre belle Ville. BRAVO Philippe, et MERCI pour ta passion et ton enthousiasme », a témoigné le maire Luc Brisebois.

Lors de cette soirée, le rire a été au rendez-vous avec Dominique Morneau, psychologue organisationnel et sa conférence sur le thème *Trouver le bien-être*.

Ce moment privilégié permet aux membres du conseil et à l'équipe de direction de remercier les bénévoles pour leur disponibilité et le travail accompli tout au long de l'année. « Chacun, à votre manière, vous faites avancer la cause qui vous tient à cœur tout en y trouvant une source d'enrichissement personnel. Votre implication témoigne bien de l'importance que vous portez au développement et au rayonnement de notre communauté. Votre engagement permet le développement d'une société juste et démocratique où il y a une place pour chacun », a souligné le maire.



Philippe Lapointe nommé bénévole de l'année 2018!



INVITATION AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS



En toute amitié, le Conseil municipal et l'équipe de direction invitent les nouveaux résidents et nouvelles résidentes à une rencontre amicale où ils pourront en apprendre davantage sur leur nouveau milieu de vie.

R.S.V.P. auprès du Service des communications et des relations publiques

819-681-6405 cfortin@villedemont-tremblant.qc.ca

Trousse d'accueil

Les nouveaux résidents et nouvelles résidentes peuvent obtenir leur trousse d'accueil à la réception de l'hôtel de ville. Jeudi 5 septembre 2019 17 h Hôtel de ville 1145, rue de Saint-Jovite

Cette invitation est valide pour toute la famille.



JOURNÉE LE, GRAND NETTOYAGE



Merci aux petits et grands qui ont pris le temps de participer à la 14^e édition de la JOURNÉE LE GRAND NETTOYAGE le samedi 4 mai dernier où ils ont rempli plus de 200 sacs, dont 90 de matières recyclables.

« Depuis quatorze ans, près d'une centaine de citoyens et citoyennes prennent le temps de participer à cette corvée collective annuelle. Ce que je trouve remarquable, c'est la fierté de notre communauté d'avoir une ville propre et accueillante », a souligné le maire suppléant François Marcoux.

MERCI à nos partenaires : Tim Hortons, Metro Mont-Tremblant, Centre de rénovation RONA CLAUDE FORGET, Canadian Tire, Serres Sylvain Prud'homme, Northland, Domaine Saint-Bernard, Parc national du Mont-Tremblant, Club de ski de fond Mont-Tremblant, Centre de Quilles St-Jovite, Karen Sampson, Association du Lac Tremblant et Pierre Bourget du Club de Voile Mont-Tremblant.



Les deux gagnants des bicyclettes offertes par Tim Hortons, Zia Brunelle et Régis Charron, accompagnés d'Ann Arzenshek, propriétaire des restaurants Tim Hortons, et de François Marcoux, maire suppléant.

VOUS DÉSIREZ ABATTRE DES ARBRES SUR VOTRE TERRAIN

Avant d'abattre un arbre sur votre terrain, vous devez obtenir un certificat d'autorisation.

Afin d'obtenir le certificat d'autorisation gratuitement, il est nécessaire de remplir le formulaire intitulé *Demande de certificat pour l'abattage d'arbres no 11*. Il est disponible à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite ou au villedemont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Urbanisme > Permis et certificats.

Afin d'accélérer le traitement de votre demande de certificat, nous vous invitons à :

- identifier les arbres à abattre sur le terrain;
- fournir la liste de ces arbres dont leur essence, la raison de l'abattage et leur positionnement relativement à la maison, au stationnement, ou autre infrastructure;
- fournir des photos démontrant la nécessité de l'abattage et le positionnement des arbres relatives aux infrastructures susmentionnées.

Pour tous renseignements

environnement@villedemont-tremblant.qc.ca 819-425-8614, poste 2604



Samedi 20 juillet 2019 9 h à 15 h Stationnement de l'hôtel de ville (1145, rue de Saint-Jovite)

- Circuit urbain de 6,3 km pour l'essai de plusieurs modèles de voitures
- Inscription sur place
- Présence de voitures TESLA



CALENDRIERS DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Secteur Paroisse Saint-Jovite Secteur Saint-Jovite Secteur Village

NOUVEAUTÉ : Vous pouvez maintenant télécharger à partir de votre téléphone mobile le calendrier Outlook de votre secteur de collecte au villedemont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Matières résiduelles > Collecte des matières résiduelles. Vous aurez ainsi votre calendrier, en tout temps, à porter de main en plus de recevoir des alertes la veille de chaque collecte pour vous rappeler de disposer vos bacs en bordure du chemin.

La version papier des calendriers de collectes est disponible aux réceptions des édifices municipaux.

Pour savoir dans quel secteur de collecte vous vous situez, consultez la liste des rues du territoire et la carte des secteurs disponibles au villedemont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Matières résiduelles > Collecte des matières résiduelles.

Écocentre 60, chemin de Brébeuf

12 mai au 15 septembre 2019

Dimanche 10 h à 15 h

Lundi
Mardi
Mercredi 9 h à 16 h 30

Jeudi
Vendredi
Samedi 9 h à 15 h

L'écocentre sera FERMÉ les jours fériés suivants :

2019 24 juin 1^{er} juillet 2 septembre

Lorsque vous vous présentez à l'écocentre, vous devez avoir avec vous une preuve de résidence (copie de votre compte de taxes, permis de conduire ou carte *Vivre Mont-Tremblant*).



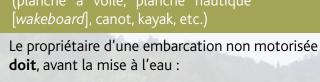
LAVAGE DE BATEAUX : une obligation pour préserver nos lacs

Les usagers des lacs sont dans l'obligation de laver leur embarcation, incluant le moteur et la remorque, avant chaque mise à l'eau et de laver leur remorque avant de ressortir l'embarcation de l'eau.

Embarcation motorisée (combustion ou électrique)

Le propriétaire d'une embarcation motorisée et d'une remorque **doit**, avant la mise à l'eau :

 Laver obligatoirement son embarcation, ses équipements et sa remorque dans un poste de lavage certifié* où il obtiendra un certificat de lavage (vignette) reconnu par la Ville.



Embarcation NON motorisée

- Inspecter minutieusement son embarcation.
- Laver son embarcation à une distance minimale de 30 mètres de tout plan d'eau.
- Retirer tout organisme (animal ou végétal) qui pourrait se trouver sur la coque, la remorque ou tout autre équipement relié à l'embarcation.
- Vidanger tous les contenants pouvant contenir de l'eau d'un autre plan d'eau.



*Postes de lavage autorisés par la Ville de Mont-Tremblant :

Vous devez au préalable prendre un rendez-vous.

Défi Sport Marine	228, route 117	819-425-2345
Garage Matte	1950, chemin du Village	819-425-7969
Lave-auto Mont-Tremblant	496, rue de Saint-Jovite	819-425-4129
Préservation Lac-Tremblant-Nord	454, chemin de Lac-Tremblant-Nord	819-425-4470

Le certificat de lavage (vignette)...

- ...n'est valide que pour le lac inscrit sur celui-ci.
- ...doit être apposé sur chaque embarcation motorisée et remorque, et ce, immédiatement après la fin du lavage.
- ...expire automatiquement après 24 heures ou dès que l'embarcation sort du lac inscrit sur celui-ci. L'embarcation ne peut donc pas retourner sur le lac, ou tout autre plan d'eau du territoire de la Ville, même à l'intérieur de la période de 24 heures, sans être lavée de nouveau.

Pour lire l'intégralité du règlement (2018)-159, rendez-vous au villedemont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Règlements.

AIDE-MÉMOIRE - MATIÈRES ACCEPTÉES









- Ça se mange? (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)
- C'est en papier ou en carton? (propre ou souillé, non ciré)
- ✔ C'est un résidu de jardin?

ÇA VA DANS LE BAC BRUN!

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- ✓ Nourriture (cuite, crue, avariée)
- ✓ Coquilles d'œufs
- ✔ Produits laitiers
- ✓ Viandes, poissons, os, fruits de mer et coquilles
- ✔ Aliments liquides (sauces)
- ✔ Filtres à café, sachets de thé
- ✔ Nourriture pour animaux

RÉSIDUS VERTS

- ✔ Feuilles mortes, gazon et autres herbes coupées
- ✓ Petites branches (< que 4 cm de diamètre et < que 30 cm de long)</p>
- ✔ Sciure et copeaux de bois
- ✔ Fleurs et plantes de maison, restants d'empotage

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS D'ALIMENTS

- ✔ Boîtes à pizza
- ✔ Assiettes de carton
- Sacs en papier et autres (sans broche de métal, sans plastique, non cirés)
- ✔ Serviettes de table
- ✓ Essuie-tout et mouchoirs

AUTRES MATIÈRES

- ✔ Cheveux, poils, plumes
- ✓ Litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters)

- ✓ C'est un contenant?
- ✓ C'est un emballage?
- ✓ C'est un imprimé?

CA VA DANS LE BAC VERT!

PLASTIQUE

- ✓ Tous les contenants # 1-2-3-4-5-7 avec logo
- ✔ Bouchons et couvercles
- ✓ Sacs et pellicules d'emballage regroupés dans un sac noué
- Contenants de produits d'entretien, cosmétiques, alimentaires

PAPIERS ET CARTONS

- ✔ Revues, journaux, circulaires
- ✓ Enveloppes, papiers, cartons
- ✔ Boîtes de jus et de lait
- ✔ Livres et bottins téléphoniques
- ✔ Rouleaux de carton
- ✔ Boîtes d'œufs

VERRE

- ✔ Bouteilles
- ✔ Pots

MÉTAL

- ✔ Boîtes de conserve
- ✔ Bouchons et couvercles
- ✓ Assiettes et/ou papier d'aluminium
- ✓ Cannettes et bouteilles d'aluminium
- Cintres (regroupés en paquet)
- ✓ Tuyaux
- ✓ Chaudrons

PRODUITS ET FIBRES SANITAIRES

- ✓ Couches
- ✔ Papiers hygiéniques
- ✓ Tampons
- ✓ Sacs de balayeuse
- ✔ Charpie de sécheuse

PAPIERS ET CARTONS

- ✓ Cartables
- ✔ Papiers et cartons cirés
- ✔ Papier peint

AUTRES

- Marchandises périssables (autres qu'aliments)
- ✓ Ampoules (sauf fluocompacte)
- ✔ Plastiques non numérotés
- ✔ Porcelaine, pyrex non récupérable

- Matériaux de construction rénovation et démolition (bois, gypse, bardeaux, laine minérale, vitres de fenêtre, etc.)
- ✔ Guirlandes de lumières de Noël
- ✔ Branches
- ✔ Résidus verts (gazon, feuilles mortes, résidus de jardin)
- ✔ Pneus
- ✓ Métal
- Appareils réfrigérants (congélateurs, réfrigérateurs, climatiseurs, celliers, thermopompes, etc.)
- ✔ Appareils informatiques et électroniques
- ✔ Batteries d'auto
- ✔ Bonbonnes de propane
- ✓ Lampes au mercure (fluocompactes, néons, etc.)
- ✓ Meubles, matelas et tapis
- ✔ Polystyrène d'emballage
- Contenants alimentaires propres en polystyrène (rigides et styromousses)
- ✔ Plastique # 6
- Résidus domestiques dangereux (RDD) (piles, peinture, huile, colle, solvant, chlore, essence et tous les produits identifiés avec un losange rouge de mise en garde)

Pour connaître les heures d'ouverture des écocentres de la MRC des Laurentides, visitez le

TRAINDEVIEDUR BLE.com



CURIEUX D'EN SAVOIR PLUS?

Trouvez toute l'information sur la gestion des matières résiduelles sur le site :





819-425-8614, poste 2604 environnement@villedemont-tremblant.qc.ca



HERBE À POUX 101

Afin de lutter contre la prolifération de l'herbe à poux, des stagiaires du Service de l'environnement et du développement durable sont à l'œuvre en cartographiant les secteurs touchés sur le territoire par cette mauvaise herbe. Ils conseillent également la population afin qu'elle puisse identifier et contrôler l'herbe à poux sur leur terrain.

L'herbe à poux est présente de mai à octobre et meurt aux premières gelées à l'automne. À la mi-juillet, elle commence à fleurir et produit du pollen. Ce dernier voyage dans l'air sous la forme d'une fine poussière qui provoque des réactions allergiques et cause la rhinite saisonnière chez les personnes qui y sont sensibles.

Comment identifier l'herbe à poux

L'apparence et la taille de cette mauvaise herbe varient en fonction de ses stades de croissance, mais elle peut atteindre jusqu'à un mètre de hauteur.

On peut la reconnaître grâce à son feuillage dentelé, semblable à celui des carottes.

Arracher ou tondre l'herbe à poux

Il est préférable d'arracher ou de tondre l'herbe à poux dès que vous la voyez. Pour obtenir de meilleurs résultats, arrachez ou tondez deux fois par année, à la mi-juillet et à la mi-août, afin de réduire au maximum la quantité de pollen qui est libéré.

L'arrachage peut se faire à la main ou en déracinant la plante avec un outil de jardinage, par exemple une binette.

Pour les terrains de plus grandes dimensions, vous pouvez tondre la plante avec une tondeuse à gazon.

Vous pouvez jeter les plantes arrachées ou coupées avec les ordures. Il n'est pas recommandé de les mettre dans le compost, car les graines d'herbe à poux peuvent le contaminer.

L'herbe à poux pousse difficilement dans les pelouses fournies et fertiles. Pour limiter la présence de l'herbe à poux, vous pouvez :

- utiliser du paillis ou des plantes couvre-sol aux endroits où il n'y a pas de pelouse;
- · améliorer la qualité du sol avec un terreau ou de l'engrais;
- · ensemencer le terrain ou y planter d'autres végétaux.

Autres techniques pour supprimer l'herbe à poux :

- · vaporiser de l'eau salée;
- asperger l'herbe à poux à l'aide d'un vaporisateur à pression manuelle à l'eau bouillante.

Pour tous renseignements

environnement@villedemont-tremblant.qc.ca 819-425-8614, poste 2604



L'eau... une ressource inestimable

Conformément au règlement (2013)-134 concernant l'utilisation de l'eau potable et de la gestion des compteurs d'eau, l'arrosage de pelouses, jardins, fleurs, arbres, arbustes et autres végétaux est permis selon les conditions suivantes:

Arrosage au moyen d'un système automatique

Dimanche, mardi et vendredi : uniquement entre 3 h et 6 h.

En cas de pluie, le système d'arrosage automatique doit être mis à l'arrêt.

Arrosage manuel

Numéro civique pair :

Lundi, mercredi, vendredi et dimanche, entre 19 h et 22 h

Numéro civique impair :

Mardi, jeudi, samedi et dimanche, entre 19 h et 22 h

Aucun arrosage extérieur n'est permis durant une pluie.

Il est interdit d'utiliser l'eau provenant du réseau d'aqueduc municipal pour laver les entrées de maison ou d'automobiles, les trottoirs, les rues ou autres surfaces.

Week-end, VENTE-DÉBARRAS

DU 31 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2019

Pour cette fin de semaine, il ne sera pas nécessaire de vous inscrire auprès de la Ville, car elle ne produira pas de carte aux trésors.

Aucun permis n'est requis pour participer à la ventedébarras du mois de septembre, mais voici quelques règles à suivre :

- •Les citoyens et citoyennes doivent effectuer leur vente-débarras sur la propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité.
- Une seule enseigne, d'au maximum 0,5 mètre carré, est autorisée. Elle doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débarras, pas plus de quatre jours avant le début de la vente et doit être retirée immédiatement après.



SIÈGE D'AUTO POUR ENFANT

Changement important à la réglementation

Depuis le 18 avril dernier, la réglementation entourant les sièges d'auto pour enfant a changé...

Le bon banc en fonction du poids et de la taille

Siège d'appoint : Votre enfant doit désormais rester dans un siège d'appoint jusqu'à l'âge de neuf ans ou jusqu'à ce qu'il ait atteint 57 pouces (145 centimètres).

Face vers l'arrière: Les sièges pour nouveau-né et certains sièges pour enfants sont orientés vers l'arrière. Un siège orienté vers l'arrière offre une protection optimale pour la sécurité de votre enfant. Il est recommandé de garder le plus longtemps possible votre enfant dans un banc orienté vers l'arrière. Le manuel d'instruction de votre banc vous indiquera la limite de poids et de taille de votre enfant avant de changer pour un siège orienté vers l'avant. Généralement, vous devriez garder votre enfant dans un banc orienté vers l'arrière s'il n'est pas âgé d'au moins un an et qu'il ne pèse pas encore 10 kilogrammes (22 livres).

Face vers l'avant : Votre enfant doit rester dans un siège pour enfant orienté vers l'avant jusqu'à ce qu'il pèse minimalement 40 livres. Toutefois, nous recommandons de le laisser le plus longtemps possible dans son siège, avant de le transférer dans un siège d'appoint puisque le siège pour enfant est plus sécuritaire.

Contrairement à la croyance populaire voulant que le côté passager à l'arrière soit à privilégier, l'endroit le plus sécuritaire pour installer un siège d'auto pour enfant est le centre de la banquette arrière du véhicule. En cas de collision latérale, votre enfant sera moins exposé aux zones d'impacts.

Vous pouvez vous présenter au poste de police situé au 380, rue Siméon ou à votre CLSC pour vérifier l'installation de votre banc d'auto pour enfant. Consultez la liste des membres du « Réseau de vérification de sièges d'auto pour enfants » au caaquebec.com.

En été, l'habitacle de votre véhicule

PEUT S'AVÉRER FATAL

Le Service de police rappelle aux automobilistes :

- de ne jamais laisser un enfant sans surveillance dans une voiture stationnée.
- de ne jamais laisser d'animaux dans une voiture sans une ventilation adéquate.

Les policiers n'hésiteront pas à fracasser une fenêtre de l'habitacle s'ils jugent qu'une vie humaine ou animale est menacée. Des accusations criminelles en matière de négligence peuvent être déposées si des lésions sont causées à un enfant dans de telles circonstances. Pour les animaux, des accusations de « cruauté envers un animal » sont également susceptibles d'être déposées si l'animal souffre de lésions.

PROGRAMME DE PRÉVENTION

LES POMPIERS VOUS RENDENT VISITE CET ÉTÉ!

Du mois de juin jusqu'à la fin septembre, les pompiers du Service de sécurité incendie de Mont-Tremblant cogneront à votre porte pour une visite axée sur la prévention, sur la sécurité en cas d'incendie et sur votre préparation à faire face aux 72 premières heures lors de situations d'urgence.

HORAIRE DES VISITES

Lundi au vendredi

Entre 9 h et 20 h 30

Samedi et dimanche

Entre 9 h et 17 h

La durée d'une visite est d'environ 10 minutes.

Les pompiers, dûment identifiés avec une carte d'identité, vérifieront la présence et le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone ainsi que de l'extincteur portatif. Ils s'assureront aussi que l'adresse civique est bien visible de la rue et ils vous demanderont si vous avez un plan d'évacuation incluant un point de rassemblement connu par tous les membres de la famille.

Pour tous renseignements

Service de sécurité incendie 819-425-8614, poste 2820





Feux en plein air VRAI OU FAUX

À Mont-Tremblant, il est obligatoire de se munir d'un permis pour faire un feu en plein air.



Depuis septembre 2018, seuls les feux effectués dans des foyers extérieurs et les feux de camp, d'une dimension maximale d'un mètre cube, sont autorisés sur le territoire, et ce, sans l'obligation d'obtenir un permis.

La personne responsable d'un feu de camp doit le surveiller en tout temps et s'assurer qu'il est complètement éteint avec de l'eau avant de quitter les lieux.



La personne responsable du feu de camp doit également s'assurer de la présence d'un boyau d'arrosage, d'un extincteur ou de tout autre moyen permettant l'extinction à proximité.

Il est interdit, sans exception, de brûler des déchets, des matières toxiques, des matières plastiques, des résidus domestiques dangereux, des résidus de déboisement lors de construction ou autres.



Il s'agit d'une infraction au règlement (2018)-163 concernant les feux en plein air. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 100 \$. La Ville invite donc les gens à disposer ces matières dans un écocentre ou dans des sites autorisés spécialisés dans la valorisation de ces matériaux.

1145, rue de Saint-Jovite • 819-425-8614, poste 2700

1875, chemin du Village • 819-425-8614, poste 2703

Mercredi: 13 h à 17 h Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h

Jeudi: 9 h 30 à 11 h 30 Vendredi : 12 h à 16 h Samedi : 14 h à 17 h

PROGRAMME D'ANIMATION



Club de lecture LITOU LAPIN

0 à 5 ans, activité parents-enfants

Inscrivez votre enfant dès le 6 août pour la session d'août à décembre et partagez avec lui le plaisir de la lecture et de la découverte. C'est gratuit! 20 places disponibles. Inscription à la bibliothèque Samuel-Ouimet.





Club de lecture d'été TD 6 à 12 ans

Sous le thème C'est ta nature!, le Club aide les enfants à découvrir le plaisir de lire ainsi qu'à connaître des œuvres, des auteurs et des illustrateurs canadiens.

Inscriptions dès le 21 juin. Remise des trousses à l'abonnement. Activités de clôture du Club avec tous les enfants participants : 25 août de 13 h à 15 h



Le dimanche, on joue! Ouvert à tous

Chaque dernier dimanche du mois, la bibliothèque Samuel-Ouimet se transforme en ludothèque! Vous aimez les jeux éducatifs ou de société? Soyez au rendez-vous pour ce dernier dimanche avant la relâche pour la saison estivale le 30 juin, de 13 h à 16 h!



Trico-thé Ouvert à tous

Venez déguster une tasse de thé et partager votre passion du tricot. Il ne manque que vous et votre matériel! 20 juin 27 juin 4 juillet 11 juillet 18 juillet 25 juillet 1er août 8 août 15 août 22 août

29 août

14 h à 18 h

Bibliothèque Samuel-Ouimet



SALLE salle Alphonse-Desjardins ALPHONSE-DESJARDINS

Vitrine de l'excellence en arts visuels et métiers d'art à Mont-Tremblant

Tous les artistes exposent selon l'horaire régulier suivant à moins d'indication contraire.

HORAIRE RÉGULIER

Lundi, mardi, mercredi 8 h 30 à 16 h 30

Jeudi et vendredi 8 h 30 à 21 h

Samedi 9 h à 15 h

Dimanche 12 h à 17 h

HORAIRE SPÉCIAL

Mercredi, jeudi et vendredi

11 h 30 à 16 h 30

Samedi 9 h à 15 h

Dimanche 12 h à 17 h

1145, rue de Saint-Jovite 819-425-8614, poste 2500

12 au 30 juin

In extenso

L'intégral des œuvres de Louise Légaré, artiste peintre Vernissage le 13 juin à 17 h

3 au 21 juillet

Lignes indécentes

Les Ell's: Liliane Bedey, Colette Boudreau, Lynn Gervais et Carol St-Vincent, artistes en arts visuels Vernissage le 4 juillet à 17 h

24 juillet au 11 août

État de dissolution

Caroline Bertrand, artiste peintre

14 août au 1er septembre

Les couleurs tremblantes de l'âme

Gladys Symons, artiste peintre Vernissage le 15 août à 17 h Horaire spécial*

PLACE DE LA GARE

Centre d'exposition et atelier d'artistes

1886, chemin du Village 819-429-5529

Artistes résidents :

Josée Desharnais Michel Normandeau Luis Paniagua Jean-Marc Pisapia

HORAIRE

24 juin au 3 septembre Dimanche au vendredi, 9 h à 17 h

Le reste de l'année Jeudi au lundi, 10 h à 17 h

Un piano public trône sur la terrasse extérieure de la Place de la Gare. Pianistes, amateurs ou non, vous êtes les bienvenus à venir jouer des mélodies!



CALENDRIERÉÉVÉNEMENTS

JUILLET

15 juin au 21 septembre Tous les samedis: 9 h à 13 h

MARCHÉ D'ÉTÉ DE MONT-TREMBLANT Stationnement de l'édifice Félix-Calvé

18 juin 19 h 30

OBSERVATION DU CIEL ET D'ASTROPHOTOGRAPHIE Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

22 juin

IRONMAN 5i50 MONT-TREMBLANT

Triathlon offrant plusieurs distances, ouvert à plusieurs catégories d'âges.

5150monttremblant.ca

23 juin

IRONMAN 70.3 MONT-TREMBLANT

Une épreuve de natation de 1,9 km au lac Tremblant, une boucle de 90 km de vélo dans un décor de collines et de montagnes et une course à pied de 21,2 km se terminant dans le village piétonnier du Centre de villégiature Tremblant, tels sont les ingrédients qui composent le IRONMAN 70.3.

ironman.com/fr-ca/triathlon/events/americas/ironman-70-3/ mont-tremblant.aspx

24 juin

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Place de la Gare

13 h à 14 h

ATELIERS DE PEINTURE

Parents et enfants sont invités à participer à la préparation de Croque-livres qui seront répartis par la suite sur le territoire. Une belle nouveauté pour les petits et grands!

Plage du lac Mercier

13 h à 19 h 30

ANIMATION

Jeux gonflables, maquillage, animation de jeux ludiques, zone Karibou (1 à 5 ans) et surprises sont au rendez-vous.

SPECTACLE DE MATHIEU PROVENÇAL

21 h 15

SPECTACLE DE JEAN-MARC COUTURE

FEU D'ARTIFICE

22 h 15

SPECTACLE DE JEAN-MARC COUTURE – DEUXIÈME PARTIE

25 juin 19 h 30

OBSERVATION DU CIEL ET D'ASTROPHOTOGRAPHIE Pavillon d'astronomie Velan | Domaine Saint-Bernard

5 au 14 juillet

FESTIVAL INTERNATIONAL DU BLUES DE TREMBLANT

26e édition de ce festival qui réunit des grands noms et des

Ne manquez pas la série Blues au Village avec :

12 juillet 19 h 30

JUKE IT OUT

12 juillet 20 h 30

ADAM KARCH

13 juillet 20 h 30

ANGEL FORREST

11 juillet 13 h

TOURNÉE SPORT-EXPERT

Terrain de tennis municipaux – Îlot sportif Erik Guay Session gratuite de tennis animée par une équipe d'entraîneurs certifiés de Tennis-Québec. D'une durée de 2 h 30, cette activité est ouverte autant aux enfants qu'aux adultes, de niveau débutant à expert.

villedemont-tremblant.qc.ca

20 juillet 9 h à 15 h

JOURNÉE D'ESSAIS DE VOITURES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Stationnement de l'hôtel de ville villedemont-tremblant.qc.ca

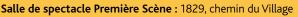
20 juillet 13 h

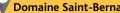
VISITE DU JARDIN DES PLANTES MÉDICINALES

Domaine Saint-Bernard









Domaine Saint-Bernard: 539, chemin Saint-Bernard

Îlot sportif Erik Guay : rue Cadieux







JUILLET

FESTIVAL INTERNATIONAL DES HAUTES-LAURENTIDES

Nomade et unique, le Festival se déplace d'une ville à l'autre dans notre magnifique région du 4 au 30 juillet. Pour la 21e édition, quatre spectacles seront présentés à Mont-Tremblant : fihl.ca

5 juillet 19 h 30

MATT HERSKOWITZ TRIO

Salle de spectacle Première Scène

18 juillet 19 h 30

MARIO PELCHAT

♥ Église Saint-Jovite

19 juillet 19 h 30

LA MUSIQUE DU ROYAL 22^E RÉGIMENT

Église Saint-Jovite

20 juillet 19 h 30

CONCERT EN PLEIN AIR RONA FORGET MONT-TREMBLANT :

ALEXANDRE DA COSTA PRÉSENTE LA BRONZE

▼ Domaine Saint-Bernard

Dates à venir.

MONT-TREMBLANT EN FÊTE mont-tremblantenfete.com

28 juillet 13 h

EXPLORATION DE LA FORÊT Domaine Saint-Bernard

31 juillet au 4 août

FESTI-JAZZ MONT-TREMBLANT jazzmttremblant.com





AOÛT

4 août 10 h

CUEILLETTE ET IDENTIFICATION DE CHAMPIGNONS SAUVAGES

Domaine Saint-Bernard

9 et 10 août

FESTIVAL DES PERSÉIDES DU DOMAINE SAINT-BERNARD
Domaine Saint-Bernard

11 août

DEMI-MARATHON MONT-TREMBLANT

La 10° édition se déroulera dans les rues de Mont-Tremblant et permettra tant aux mordus de la course à pied qu'aux débutants de courir à travers nos magnifiques paysages. Cette année, l'événement sera l'hôte de la deuxième étape de la *Coupe Québec Viens Courir*.

demimarathontremblant.com

16 août

COURSE IRONKIDS

Course amicale de 1 km ou course familiale de 5 km sont proposées!

ironman.com/fr-ca/triathlon/events/americas/ironkids/mont-tremblant.aspx

18 août

IRONMAN MONT-TREMBLANT

Nager 3,8 km, pédaler deux boucles totalisant 180 km, courir sur une distance de 42,2 km : voilà le défi qui attend les athlètes amateurs et de haute performance! ironman.com/fr-ca/triathlon/events/americas/ironman/

ironman.com/fr-ca/triathlon/events/americas/ironman/mont-tremblant.aspx

30 août au 2 septembre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Angèle Dubeau assure la direction artistique de la 21e édition de cette grande fête de la musique où tous les genres sont au rendez-vous avec plus de 40 concerts gratuits. fetedelamusiquetremblant.com

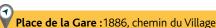
31 août, 1er et 2 septembre

WEEK-END VENTE-DÉBARRAS

Pour cette fin de semaine, il ne sera pas nécessaire de vous inscrire auprès de la Ville, car elle ne produira pas de cartes aux trésors.

villedemont-tremblant.qc.ca







COMPLEXE AQUATIQUE

635, rue Cadieux | 819-425-8614, poste 5000

Heures d'ouverture

7 jours sur 7, de 7 h à 21 h

Détails et inscription :

complexeaquatiquemont-tremblant.com

Prenez note que le Complexe aquatique sera fermé du 19 août au 8 septembre inclusivement

pour permettre son entretien annuel.

Horaire: 1er juillet au 18 août 2019

Bassin récréatif		Bassin sportif	(2 couloirs de nage li	bre en tout temps)	
Pour tous	Adultes	Jour	Nage libre	Pour tous	Pour adultes
		Lundi			
9 h à 11 h 30		Mardi			
et	19 h à 21 h	Mercredi		13 h 30 à 19 h	19 h à 21 h
13 h à 17 h		Jeudi	7 h à 21 h		
	18 h à 21 h	Vendredi		13 h 30 à 21 h	N/A
9 h à 11 h 30 et	19 h à 21 h	Samedi		14 h 30 à 19 h	19 h à 21 h
13 h 30 à 19 h	1911 d Z l fl	Dimanche		14 II 50 d 19 II	13 11 4 2 1 11





Coût d'accès 1 jour

Entrée libre aux bassins (tous) et à la salle cardio (15 ans et plus)

	1			
ÂGE		Résident	Non-résident	
5 ans et moin	S	Gratuit	5 \$	
6 à 17 ans		Gratuit	6\$	(5万油) (90mm) (10mm) (
Étudiant (18 a	ns et + avec preuve)	Gratuit	8 \$	MAIL RESIDE
Adulte		3\$	10 \$	A STANSON OF
55 ans et +		2,50 \$	8\$	
Famille (2 enf	ants et 2 adultes)	Non offert	30 \$	
				修 用

Les coûts incluent la TPS et la TVQ.

Session été : du 1er juillet au 18 août 2019 (7 semaines)

INSCRIPTIONS: 17-18 juin : pour les gens de Mont-Tremblant

19-20 juin : pour les gens de Mont-Tremblant, Brébeuf et Montcalm

21 au 26 juin : pour tous et toutes

Pour bénéficier du tarif préférentiel, les résidents et résidentes de Mont-Tremblant doivent présenter leur carte Vivre Mont-Tremblant et ceux et celles de Brébeuf et Montcalm, doivent présenter une preuve de

R: résident et résidente

N-R: non-résident et non-résidente

Natation préscolaire de la Croix-Rouge 3 à 5 ans 7 semaines				
	Horaire	Horaire Coût		
		R	N-R	
Loutre de mer Avec parents	Samedi : 9 h à 9 h 40 Dimanche : 10 h 30 à 11 h 10	29,40 \$		
Salamandre Sans parents	Samedi : 9 h 45 à 10 h 25 Dimanche : 11 h 15 à 11 h 45		29,40 \$	43,40 \$
Poisson-Lune Sans parents	Samedi : 10 h 30 à 11 h 10 Dimanche : 9 h à 9 h 40			
Crocodile Sans parents	Samedi : 11 h 15 à 11 h 45 Dimanche : 9 h 45 à 10 h 25			

Avec parents	Dimanche : 10 h 30 a 11 h 10		
Salamandre Sans parents	Samedi : 9 h 45 à 10 h 25 Dimanche : 11 h 15 à 11 h 45	29,40 \$	43,40 \$
Poisson-Lune Sans parents	Samedi : 10 h 30 à 11 h 10 Dimanche : 9 h à 9 h 40		
Crocodile Sans parents	Samedi : 11 h 15 à 11 h 45 Dimanche : 9 h 45 à 10 h 25		
Programme de natation	junior de la Croix-Rouge 5 an	s et + 5 s	semaines

Sans parents						
Programme de natation junior de la Croix-Rouge 5 ans et + 5 semaines						
	Horaire Coût					
		R	N-R			
Junior 1	Lundi et mercredi : 17 h à 17 h 40 Mardi et jeudi : 17 h à 17 h 40	49 \$	74\$			
Junior 2	Lundi et mercredi : 17 h 45 à 18 h 25 Mardi et jeudi : 17 h 45 à 18 h 25	49 \$	74 \$			
Junior 3 et 4	Lundi et mercredi : 18 h 30 à 19 h 10	49 \$	74\$			
Junior 5-6	Mardi et jeudi : 18 h 30 à 19 h 10	75 \$	113 \$			

Programme de natation Essentiel de la Croix-Rouge 15 ans et plus 5 semaines				
	Horaire	Coû	t	
R N-R				
Style de nage et entraînement	Mardi et jeudi : 12 h à 12 h 55	75 \$	113 \$	

Programme de formation 8 ans et plus 5 semaines					
Horaire Coût					
		R	N-R		
Médaille de bronze et croix de bronze combinés	Mardi et mercredi : 16 h à 20 h 2 au 31 juillet 2019	400 \$	600 \$		

ouge 5 d 5 dils 7 semantes				Trogramme de mise en for	ine addities et anies 7.	Jennamies	
re	Со	ût E		EN PISCINE		R	N-R
	R	N-R			15 à 54 ans	59,50 \$	89,60 \$
h 40 30 à 11 h 10		43,40 \$			55 ans et +	49,70 \$	74,90 \$
à 10 h 25 15 à 11 h 45	29,40 \$ 4			AquaFit	Mercredi : 9 h à 9 h 55 (Judith)		
) à 11 h 10 a 9 h 40				Aquaforme	Mardi : 10 h à 10 h 55 (Suzy) Vendredi : 10 h à 10 h 55 (Valéi	rie)	
5 à 11 h 45 45 à 10 h 25				Aquaforme 50 ans et +	Lundi : 9 h à 9 h 55 (Judith)		
roix-Rouge 5 ans et + 5 semaines			AquaSpinning	Mercredi : 10 h à 10 h 55 (Judit Jeudi : 19 h à 19 h 55 (Suzy)	h)		

		R	N-R
EN SALLE		70 \$	105 \$
Cardio/musculation/ étirements	Vendredi : 9 h 30 h à 10 h 30 (Judith)		
Musculation/étirements 50 ans et +	Lundi : 10 h 30 à 11 h30 (Judith)		
Spinning/musculation	Mercredi : 7 h à 8 h (Judith)		
Spinning/musculation/ étirements	Mercredi : 17 h 30 à 18 h 30 (Judith)		
Yoga	Vendredi : 11 h 30 à 12 h 30 (Valérie)		

Programme de mise en forme l'adultes et aînés | 7 semaines

Cours privés (5 à 99 ans)				
	1 personne		2 personnes	
	R	N-R	R	N-R
1 heure	35 \$	53 \$	50 \$	75 \$
3 heures	90 \$	135 \$	N/A	N/A
5 heures	150 \$	225 \$	225 \$	338 \$
10 heures	275 \$	413 \$	400 \$	600 \$

Les coûts incluent la TPS et la TVQ.

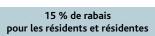


Programme AQUAFÊTE

Il est possible d'organiser une fête d'enfants au Complexe aquatique en louant la salle d'étude et le bassin récréatif les samedis à 12 h ou 12 h 30. L'animation, sous forme thématique, est comprise dans le coût.

Coût de location (salle et bassin récréatif)

125 \$/h



CINÉ-FAMILLE PLAGES

GRATUIT
pour les détenteurs
de la carte Vivre
Mont-Tremblant

Pour une deuxième année, la Ville de Mont-Tremblant est fière de vous présenter une programmation de soirées cinéma à la belle étoile dans différents endroits du territoire! Les films débuteront dès la pénombre et les gens sont invités à apporter chaise, couverture et maïs soufflé!

21 juin

CAPITAINE MARVEL

Parc au Fil-de-l'Eau
En cas de pluie : hôtel de ville

4 juillet

DRAGONS: LE MONDE CACHÉ

À l'arrière du Complexe aquatique En cas de pluie : intérieur du Complexe aquatique

18 juillet

DUMBO

Plage du lac Mercier En cas de pluie : salle de spectacle Première Scène

1^{er} août

LA GRANDE AVENTURE LEGO 2

Parc au Fil-de-l'Eau
En cas de pluie : hôtel de ville

15 août

ASTÉRIX, LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE

À l'arrière du Complexe aquatique En cas de pluie : intérieur du Complexe aquatique

30 août

SURPRISE!

Plage du lac Mercier

En cas de pluie : salle de spectacle Première Scène

Lac Mercier

100, chemin Plouffe 23 juin au 2 septembre, 10 h à 18 h

Tarifs pour les non-résidents et non-résidentes

	1 jour	Abonnement saisonnier
0 - 5 ans	1\$	10 \$
6 - 17 ans	3 \$	40 \$
Étudiant et 55 ans et +	5 \$	80 \$
Adulte (18 à 54 ans)	6\$	95 \$
Familial	15 \$	195 \$

Lac Raynaud du Domaine Saint-Bernard

539, chemin Saint-Bernard 24 juin au 1^{er} septembre, 10 h à 18 h

Tarifs pour les non-résidents et non-résidentes

0 - 17 ans	Gratuit	
18 à 59 ans	5\$	
60 ans et +	4,50 \$	
Passe saisonnière	42,50 \$	

Parc Plage (Centre de villégiature Tremblant)

Aux abords du lac Tremblant sur le chemin de la Chapelle

Tarifs pour les non-résidents et non-résidentes

0 - 6 ans	Gratuit	
7 - 12 ans	3 \$	
Adulte	6\$	

^{*} Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par une personne responsable.

Les chiens sont interdits sur les trois sites.

DES KILOMÈTRES DE SENTIERS POUR MARCHER ET ROULER!



Pour connaître les conditions des pistes et sentiers, visitez le villedemont-tremblant.qc.ca > Loisirs > Conditions et cartes des sentiers.

Les cartes des sentiers sont disponibles à la réception de l'hôtel de ville et aux bureaux d'accueil touristique. Elles sont également en ligne sur le site de la Ville.

L'accès aux sentiers est GRATUIT, sauf au Domaine Saint-Bernard. Cependant, ce dernier est gratuit pour les citoyens et citoyennes de Mont-Tremblant qui possèdent leur carte *Vivre Mont-Tremblant*.

La Ville de Mont-Tremblant invite les utilisateurs à signaler une situation anormale, à savoir un arbre tombé ou sur le point de tomber, une branche dans une position dangereuse, un trou, une crevasse importante ou une passerelle défectueuse en téléphonant au 819-425-2723. Pour tout autre renseignement, veuillez contacter le Service de la culture et des loisirs au 819-425-8614, poste 2500.

COURS

R : résident et résidente N-R : non-résident et non-résidente

DATES D'INSCRIPTION

17 au 20 juin : Pour les gens de Mont-Tremblant

21 au 26 juin : Pour tous et toutes

COMMENT S'INSCRIRE

En ligne:

villedemont-tremblant.qc.ca > Loisirs > Inscription

En personne:

au Service de la culture et des loisirs (durant les heures d'ouverture)

TARIFS

Lors de l'inscription, pour bénéficier du tarif résident, la carte *Vivre Mont-Tremblant* est obligatoire. Vous pouvez l'obtenir à la réception de l'hôtel de ville. Pour connaître les modalités, consultez le villedemont-tremblant.qc.ca > Citoyens > Carte Vivre Mont-Tremblant > Modalités.

Le tarif préférentiel des cours et des ateliers s'appliquent uniquement aux résidents et résidentes de Mont-Tremblant.

Les activités pour les jeunes âgés de 13 ans et moins ne sont pas taxables.

Toute inscription tardive à une activité sera majorée de 25 \$.

Pour plus de renseignements

819-425-8614, poste 2500

PARCOURS CANOTABLE

Lancez-vous sur la majestueuse rivière du Diable! Profitez d'un trajet de 23 km pour admirer la faune et la flore et en apprendre davantage sur les initiatives de la Ville de Mont-Tremblant en matière de protection de l'eau.

La carte du parcours est disponible sur le site Internet de la Ville, à l'hôtel de ville ainsi qu'aux bureaux d'accueil touristique situés au 205, rue Lacasse et au 5080, montée Ryan.

KARIBOU

6 juillet au 8 septembre | 10 semaines

Karibou est un programme d'activités motrices pour les enfants âgés de 1 à 5 ans accompagnés de leur parent. Les enfants évoluent grâce à des parcours, des ateliers et des défis qui leur permettent d'apprivoiser graduellement le monde du sport et de l'activité physique. Chaque séance de 50 minutes est composée d'activités motrices variées telles que : lancer, rattraper, sauter, danser, rouler et courir. Évidemment, l'objectif premier est de s'amuser!

Les poussins coquins 12 à 16 mois | Samedi 9 h 30 à 10 h 20 Salle du conseil | R : 50 \$ N-R : 75 \$

À cet âge, l'enfant marche seul ou avec aide. Ce niveau stimulera la marche avant et à quatre pattes. L'enfant aura l'occasion de ramper, grimper et enjamber. Il effectuera également des mouvements non-locomoteurs et de la manipulation d'objets.

Les lapins taquins 16 à 20 mois | Samedi 10 h 30 à 11 h 20 Salle du conseil | R : 50 \$ N-R : 75 \$

À cet âge, l'enfant commence à courir, mais les chutes sont fréquentes. Avec ce niveau, l'enfant développera, entre autres, la marche, la course, l'action de grimper, d'enjamber et de lancer. Il effectuera aussi de la manipulation d'objets.

Les ratons fripons 20 à 24 mois | Samedi 11 h 30 à 12 h 20 Salle du conseil | R : 50 \$ N-R : 75 \$

À cet âge, l'enfant court mieux, tourne en cercle, sautille, grimpe et danse. Avec les ratons fripons, l'enfant développera plus d'autonomie et exercera des mouvements non-locomoteurs comme se pencher, s'étirer, lancer, pousser et tirer.

Les oursons mignons 2 à 2½ ans | Dimanche 9 h 30 à 10 h 20 Salle du conseil | R : 50 \$ N-R : 75 \$

À cet âge, l'enfant aime construire des petites tours avec des cubes et saute d'une petite hauteur. Avec les oursons mignons, il développera davantage la manipulation d'objets et améliorera la communication gestuelle par le jeu symbolique.

Les p'tits loups filous 2½ à 3 ans | Dimanche 10 h 30 à 11 h 20 Salle du conseil | R : 50 \$ N-R : 75 \$

À cet âge, l'enfant saute à pieds joints et peut se tenir en équilibre sur un pied quelques secondes. Il commence même à conduire un tricycle! Avec les p'tits loups filous, l'enfant raffinera ses mouvements de marche et de course, ses mouvements non-locomoteurs et sa manipulation d'objets.

Les renards débrouillards 3 à 5 ans | Dimanche 11 h 30 à 12 h 20 Salle du conseil | R : 50 \$ N-R : 75 \$

À cet âge, l'enfant peut attraper un ballon les bras tendus et sauter sur un pied deux à trois fois. Avec les renards débrouillards, l'enfant développera son autonomie et exercera les mouvements fondamentaux de coordination générale, de coordination oculo-manuelle et oculo-pédestre.

Salle du conseil : 1145, rue de Saint-Jovite

PLATEAUX SPORTIFS

Îlot sportif Erik Guay rue Cadieux



Parc de planche à roulettes

Équipement de protection obligatoire.

Jusqu'à la mi-octobre Lundi au dimanche, 8 h à 23 h



Parc récréatif de vélos (pistes à vagues - pump track)

Équipement de protection obligatoire.

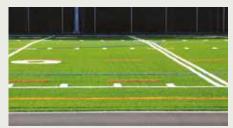
Jusqu'à la mi-octobre Lundi au dimanche, 8 h à 23 h



Tennis municipal

Jusqu'à la mi-octobre Lundi au dimanche, 8 h à 23 h

Quatre terrains de tennis municipaux sont disponibles avec possibilité de réservation exclusive (20 \$ / heure) en appelant au Service de la culture et des loisirs au 819-425-8614, poste 2500. Deux boutons situés de chaque côté de la porte permettent d'allumer les lumières lorsque la noirceur s'installe. Celles-ci s'éteignent automatiquement à 23 h. Panneau de réservation sur place.



Piste d'athlétisme du terrain multisport à surface synthétique

Consultez le calendrier sur le site Internet de la Ville sous Loisirs.



Aréna Gilles Cadieux

819-425-8614, poste 2505

Consultez le calendrier sur le site Internet de la Ville sous Loisirs.



Parc Daniel-Lauzon

268, rue du Couvent

Terrain de volleyball de plage | terrain de basketball | patinoire asphaltée | pump track | terrains de pickleball

Jusqu'à la mi-octobre Lundi au dimanche, 8 h à 23 h

RÉPERTOIRE DES ORGANISMES

Clubs sociaux

AFEAS

afeas.qc.ca

Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien aircadetleague.com/fr/squadron/716laurentien

819-681-7582

Club d'astronomie Mont-Tremblant

faaq.org/clubs/mont-tremblant | 819-325-3183

Club de bridge de Mont-Tremblant rezzultat.com/fr/clubs/tremblant

Club des Bons Vivants de Mont-Tremblant 819-717-1319

Club ornithologique des Hautes-Laurentides lemoqueur.com

FADOQ – région des Laurentides fadoqlaurentides.org | 819-429-5858

Clubs sportifs

Association du hockey mineur Mont-Tremblant ahmmt.com

Club de natation Mont-Tremblant natationmont-tremblant.com | 819-430-8614

Club de patinage artistique de Mont-Tremblant cpamont-tremblant.com | 819-429-9318

Club de Rugby Football Mont-Tremblant mtrfcwebsite.wix.com/mtrfc_1

Club de ski de fond Tremblant Nordique tremblant-nordique.com | 819-687-8356

Club de vélo des 2 vallées (v2v)

clubv2v.com

Club de vélo Mont-Tremblant

velomonttremblant.com

Club Tri-Action de Mont-Tremblant

triactiontremblant.com

Corporation du parc linéaire Le P'tit Train du Nord

laurentides.com/fr/parclineaire | 450-745-0185

Les Archers de Mont-Tremblant

les-archers-de-mont-tremblant.com

Ligue de Frisbee Ultimate Tremblant

ultimatetremblant@gmail.com

Ligue de pétanque du Nord

819-688-2835

Ski de fond Mont-Tremblant

skidefondmont-tremblant.com | 819-425-5588

Soutana FC – Club de soccer Mont-Tremblant soccermonttremblant.ca | 819-430-7022

Spectacle, art, environnement et

patrimoine

Chœur Tremblant

choeurtremblant.com

Société du patrimoine SOPABIC

sopabic-patrimoine.org | 819-717-4224

Services communautaires

Centre d'action bénévole Laurentides cab-laurentides.org | 819-425-8433

Coopérative Le Repère

cooplerepere.com

La Maison de la Famille du Nord

maisondelafamilledunord.com | 819-425-5407

La Samaritaine de Mont-Tremblant

lasamaritaine.ca | 819-429-5938

Télécommunautaire Laurentides et Lanaudière

tvcl.ca | 819-429-6655

Tornade jeunesse – Maison des jeunes

tornadejeunesse.qc.ca | 819-425-8983

Université du troisième âge

usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/mtb/ Pierrette Cardinal | 819-425-5427

Services d'aide à la personne

Alpha Laurentides

1 866 887-7335

Association de la fibromyalgie des Laurentides fibromyalgie-des-laurentides.ca | 1 877 705-7766

Association des personnes handicapées Clair Soleil

association-clairsoleil.com | 819-425-7447

Association des personnes handicapées intellectuelles des Laurentides

aphil.ca | 819-326-5202

Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides captchpl.org | 1 888 431-3437

Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (Élan CALACS)

lelan.org | 1866 915-8484

Centre prévention suicide Le Faubourg

cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553 Groupe jeunes adolescents

en développement (JAD)

groupejad.com | 819-774-1687

L'Écluse des Laurentides - Travail de rue

ecluse.org | 819-421-0352

L'Ombre-Elle

lombrelle.qc.ca | 819-326-1321

Nourri-Source secteur Mont-Tremblant

laurentides.nourri-source.org | 1 866 948-5160

Palliacco

palliacco.org | 819-717-9646

Parents Uniques des Laurentides

parentsuniques.org | 819-324-1004

Société Alzheimer des Laurentides

alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881

Tangage des Laurentides

tangage.ca | 819-324-2261

Unité Toxi des Trois-Vallées

ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819-425-5666

TÉLÉPHONES

 Urgence
 9-1-1

 Appels non urgents
 819-425-2723

 (24 h sur 24, 7 jours sur 7)

Bureaux d'accueil touristique

5080, montée Ryan 819-425-2434 205, rue Lacasse 819-425-3300

 Contrôleur animalier
 819-425-0630

 Domaine Saint-Bernard
 819-425-3588

 Chambre de commerce
 819-425-8441

 Centre antipoison
 1 800 463-5060

 Place de la Gare
 819-429-5529

Pour tous les services municipaux

819-425-8614

Aréna poste 2505 poste 2700 Bibliothèque Samuel-Ouimet Bibliothèque du Couvent poste 2703 Cabinet du maire poste 6402 poste 5000 Complexe aquatique Cour municipale poste 2316 Culture et loisirs poste 2500 Développement économique poste 6404 Direction générale poste 6402 Communications et relations publiques poste 6405 Environnement et développement durable poste 2604 Finances poste 2301 Greffe poste 2315 Police poste 2238 poste 2300 Ressources humaines Sécurité incendie poste 2800 Travaux publics poste 2600 Urbanisme poste 2400

Tremblantois

Le Tremblantois est publié quatre fois par année par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences du territoire.

Tirage

6 000 copies

Conception et réalisation graphique Emilie Robert

Impression

Imprimerie Léonard

Rédaction, coordination et révision Service des communications

et des relations publiques

Traduction

Anne Johnston Communication

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

SALLE DE SPECTACLE **EN FORMULE** Cabaret



SAISON 2019-2020



BILLY TELLIER Hypocrite(s)! 27 et 28 sept. • 30 \$



ZACHARY RICHARD En formule intime 5 octobre • 40 \$



MARIO TESSIER Transparent 18 et 19 oct. • 34 \$



LES SOEURS BOULAY Nouveau spectacle 25 octobre • 38 \$



DAVID THIBAULT Rock n'roll 9 novembre • 34 \$



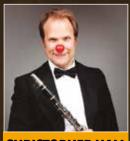
TIRE LE COYOTE Matière première 22 novembre • 38 \$



ARIANE MOFFATT Petites mains précieuses 29 novembre • 40 \$



ORI DAGAN 100 ans de Nat King Cole 14 décembre • 30 \$



CHRISTOPHER HALL & LE QUATUOR COMIQUE Musique classique 15 février • 38 \$



KAÏN Jusqu'au dernier rappel 29 février • 40 \$



MARIE-PIERRE ARTHUR Nouveau spectacle 13 mars • 38 \$



LOUIS-JEAN CORMIER Nouvelle tournée 9 avril • 40 \$



LOU-ADRIANE CASSIDY Nouvelle tournée 24 avril • 30 \$



CROATIE, un trésor en Méditerranée 20 octobre • 20 \$



TAÏWAN, l'île aux mille facettes

9 février • 20 \$



ÉTHIOPIE, le pays où l'on a arrêté l'horloge 5 avril • 20 \$

MONT-TREMBLANT

BILLETS EN VENTE

- EN LIGNE: villedemont-tremblant.tuxedobillet.com
- AU SERVICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS : 1145, rue de Saint-Jovite
- À LA SALLE DE SPECTACLE LE JOUR MÊME : 1829, chemin du Village
- PAR TÉLÉPHONE AVEC CARTE DE CRÉDIT moyennant des frais de 3 \$ par transaction : 819-425-8614, poste 2500

Tarifs spéciaux et formules d'abonnement disponibles. Taxes incluses. Les spectacles sont à 20 h, SAUF Les Grands Explorateurs à 15 h.